

Initiatives parlementaires

comme il l'a fait dans le passé, de continuer à améliorer toutes les lois au bénéfice de la société canadienne. Je félicite le député d'en face qui me demande «quand» de s'inquiéter de l'avenir du Canada, parce que je sais que lui et moi, lorsqu'on aura tranché ce dossier constitutionnel, dans quelques jours, et en votant non, pourrons tous les deux continuer ensuite à travailler à l'amélioration des lois à long terme. Donc au sujet de son inquiétude à savoir quand, je dirai au député de Bourassa qu'il aura beaucoup de temps à l'avenir pour continuer à se pencher sur ces dossiers parce que, dans deux semaines, le Québec fera toujours partie du Canada car il aura voté non en rejetant l'option séparatiste.

Justement, le député qui s'est adressé à la Chambre juste avant moi a parlé dans ses remarques de la ministre du Travail qui est arrivée à la Chambre de façon qu'il a qualifiée d'assez curieuse. J'ai chahuté respectueusement, tout en suivant le décorum de la Chambre. . .

M. Nunez: Comme souvent.

M. Boudria: . . . comme je le fais de temps à autre, que «la façon assez curieuse», c'était l'élection.

On l'a entendu à plus d'une reprise dans cette Chambre. On a même entendu un député du Bloc, il y a quelques semaines, dire au sujet de la ministre du Travail que, d'une façon, elle était moins légitime que d'autres députés du Québec parce que ses électeurs étaient des anglophones, étant donné qu'elle représentait Westmount. On se souvient de ces propos entendus en Chambre la semaine passée. Le député de Bourassa les a entendus comme moi. Il sait d'où ils viennent et il sait que ces propos ont été dits.

On a également entendu un député dire dans cette Chambre—non, c'était plutôt à l'extérieur de cette Chambre et rapporté par les médias—que, dans ce débat référendaire, ce devrait peut-être être seulement les soi-disant Québécois de souche qui abordent ce dossier. Là, je suis sûr que le député de Bourassa n'appuie pas cette théorie. D'ailleurs, je serais surpris qu'il l'ait appuyée.

M. St-Laurent: Peut-on revenir sur le projet de loi?

M. Boudria: Le député d'en face m'invite à revenir sur le projet de loi. Ce n'est pas moi qui ai fait allusion à la façon prétendument curieuse selon laquelle la ministre du Travail—et on parle de l'amendement au Code du travail—avait été élue.

On a entendu il y a quelques semaines, ou devrais-je dire il y a quelques mois, des remarques désobligeantes faites à l'endroit du député de Saint-Léonard, le secrétaire d'État aux Affaires parlementaires, justement parce qu'il représentait également une circonscription électorale composée grandement d'une ethnie différente de certains autres Canadiens et Canadiennes.

• (1825)

Une voix: Quelle est la pertinence?

M. Boudria: Monsieur le Président, la pertinence, ce n'est pas moi qui l'ai invoquée. Un autre député de cette Chambre, il y a quelques minutes, a fait allusion à ce qu'il a qualifié de «situation assez curieuse». Je veux en parler encore un peu de cette situation curieuse, car, aujourd'hui, un représentant des médias a été la cible de certaines attaques que je qualifierais de virulentes.

Une journaliste bien connue de Radio-Canada, Joyce Napier, a aussi été insultée parce qu'on a prétendu, dans son cas je ne sais

même pas si c'était vrai, que son accent n'était pas tout à fait semblable à celui des autres Québécois et Québécoises. Cette journaliste a été insultée de cette façon parce qu'un autre parlementaire, cette fois la députée de Rimouski—Témiscouata, a décidé que, non seulement les députés d'autres partis, non seulement certaines communautés culturelles devraient être victimes de telles attaques, mais maintenant les représentants des médias.

Est-ce que parce que la dame en question a un nom qui est, et je ne sais pas si c'est un nom anglais, irlandais ou écossais, mais toujours est-il n'avait pas un nom. . .

M. Dubé: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'écoute depuis quelques minutes les propos de l'honorable député et je ne crois pas qu'ils soient du tout pertinents au projet de loi C-317 qui porte sur les briseurs de grève.

Le président suppléant (M. Kilger): J'occupe le fauteuil depuis le début de l'étude des affaires émanant des députés et je me rappelle très bien que dans l'intervention d'un autre député, on a parlé du projet de loi, mais on a aussi parlé d'autre chose.

Par contre, le député de Glengarry—Prescott—Russell était certainement sur la bonne voie au début de son intervention.

Une voix: Au début, oui.

Une voix: Plus ou moins.

Le président suppléant (M. Kilger): Plus ou moins, mais j'ai l'impression que dans le peu de temps qu'il lui reste, il va certainement y revenir avant de terminer.

M. Boudria: Monsieur le Président, je veux seulement utiliser une autre citation pour faire le point et ensuite, je reviens au dossier principal.

La voici, cette citation. Elle se lit comme suit: «Le Canada a toujours protégé les francophones. Ils les ont toujours laissés s'assimiler. Rappelez-vous, si vous savez votre histoire un peu, avec votre accent et votre langue, peut-être vous n'étiez pas québécoise, hein, au début là, avez-vous étudié l'histoire du Québec?»

Maintenant, je reviens au dossier principal, mais je veux que la Chambre sache que de ma part en tout cas, ceux qui applaudissent les déclarations de la députée de Rimouski—Témiscouata, eux aussi devraient être condamnés comme elle pour le geste qu'elle a posé à l'endroit d'une autre personne, encore une fois, montrant l'intolérance des séparatistes. On l'a vu. On l'a vu encore par le chef de l'opposition et ses petits bébés blancs. On l'a vu dans d'autres déclarations. On l'a vu aujourd'hui et on le voit à nouveau par les applaudissements d'un autre député.

[Traduction]

En guise de conclusion, je dirai que nous n'avons pas l'intention d'appuyer le projet de loi.

[Français]

M. St-Laurent: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

On se donne la peine de rédiger des projets de loi parce qu'on croit sincèrement que la Chambre sert à quelque chose, et j'y crois encore aujourd'hui. Mais quand je vois le député de Glengarry—Prescott—Russell faire ce qu'il vient de faire pendant dix minutes, je commence à douter sérieusement du vrai rôle de cette Chambre.